

**BTS MAINTENANCE ET APRÈS-VENTE DES ENGINs**  
**DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION**

**GESTION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE**

**SESSION 2003**

**DURÉE : 2 h 30**

**Coefficient : 2**

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Ce sujet comporte 11 pages

**BARÈME INDICATIF**

1ère partie : 12 points

2ème partie : 16 points

3ère partie : 12 points

**Note importante :**

Dès que le sujet de l'épreuve vous est remis, assurez-vous qu'il est complet en vérifiant le nombre de pages en votre possession.

Si ce sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

BTS MAVETPM		Session 2003
MMESEG	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Gestion économique et juridique		Page : 1/11

*Vous effectuez un stage à la Cimm (Compagnie Industrielle de Matériels de Manutention) située à Candé, usine MANITOU nouvellement créée en 2001. Un article de MANUMAGAZINE a retenu l'attention de votre maître de stage. Soucieux de tester vos connaissances en matière de gestion économique et juridique, celui-ci vous soumet quelques questions...*

## Première partie

- 1.1 A partir de vos connaissances et des documents (annexe 1), décrivez l'évolution du marché de la nacelle et situez Manitou dans ce marché.
- 1.2 Expliquez pourquoi l'entreprise Manitou a choisi de construire en 2001 une nouvelle usine ? De quel type d'investissement s'agit-il ? (Justifiez votre réponse).
- 1.3 Citez les autres types d'investissements que vous connaissez.
- 1.4 On nous parle d'**outil de production flexible** et de **synergie** Manitou. Expliquez ces termes.
- 1.5 Effectuez un commentaire sur l'étendue de la gamme Manitou en termes d'ampleur et de profondeur.

## Deuxième partie

*Le personnel de l'entreprise MANITOU à Candé procède en fin de chaîne à des contrôles rigoureux sur les nacelles. Pour effectuer ces essais, les opérateurs sont amenés à conduire le matériel...*

- 2.1 Résumez brièvement le contenu de la note d'information diffusée par le service sécurité en juillet 2002 (annexe 2).  
Vous disposez en outre de l'annexe 3 page 11 (article R 233-13-19 du code du travail).
- 2.2 Expliquez la raison pour laquelle cette note d'information intéresse le chef d'entreprise de l'usine de Candé ?
- 2.3 Citez les conséquences du non-respect de la réglementation en vigueur par l'employeur ?
- 2.4 *Vous disposez d'un extrait des conditions générales de vente des plates formes élévatrices en annexe 4*  
Les nacelles vendues bénéficient de la garantie constructeur. Expliquez quels risques sont couverts par cette garantie.
- 2.5 Énoncez les cas pour lesquels le constructeur n'accordera pas les garanties légale et conventionnelle à l'acheteur.

BTS MAVETPM		Session 2003
MME5EG	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Gestion économique et juridique		Page : 2/11

## Troisième partie

*Le marché de la nacelle offrant des perspectives prometteuses à Manitou, il a été décidé d'organiser une visite anniversaire de l'usine de Candé fin novembre 2003. Cette visite s'adresse aux clients de l'entreprise et à la presse spécialisée. Le responsable du site Emmanuel Foezon vous charge des deux travaux suivants.*

- 3.1 Etablissez la liste des principales tâches à réaliser pour organiser cette manifestation.
- 3.2 Quinze jours avant le jour « J », il faut préciser à tous les chefs de service et au responsable marketing nacelles quel sera le circuit de la visite et rappeler que les locaux doivent être nettoyés et rangés pour la journée anniversaire. Rédigez et présentez le document correspondant.

BTS MAVETPM		Session 2003
MMESEG	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Gestion économique et juridique		Page : 3/11